



COMMUNIQUE DE PRESSE

Bourg en Bresse, mardi 20 mars 2018

Stéphanie Pernod-Beaudon et Damien Abad ont installé l'Agence économique de l'Ain.

La loi Notre a modifié l'attribution des compétences en matière de développement économique. Dans ce cadre, la Région Auvergne Rhône Alpes, en liaison étroite avec les Départements et les Intercommunalités, a mis en place une Agence économique régionale, Auvergne Rhône Alpes Entreprises, créée le 18 mai 2017.

Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises inscrit son action dans une logique de proximité, de maillage territorial et de mise en réseau des compétences et des savoir-faire. Elle intervient notamment en accompagnement des entreprises du territoire régional.

Pour assurer cette présence de proximité, notamment auprès des entreprises, l'Agence a implanté des antennes départementales, véritable relais de son action sur les territoires.

La gouvernance de chaque antenne est assurée par un Comité de Développement Territorial (CDT) co-présidé par un élu régional et un élu départemental et regroupant en son sein des représentants institutionnels (région, département, EPCI.. ;) et des acteurs économiques du territoire (entreprises et organismes financiers, consulaires, pôles et clusters...).

Lundi 19 mars, Stéphanie Pernod-Beaudon et Damien Abad, les Co-Présidents du Comité de Développement territorial de l'AIN ont tenu la première réunion de leur CDT. A cette occasion, ils ont présenté le programme d'actions de l'Agence Auvergne Rhône Alpes entreprises pour 2018 et ont défini quelques actions spécifiques au territoire de l'AIN en prenant en compte les attentes des collectivités et des besoins des entreprises de l'AIN.

Verbatim

Stéphanie Pernod Beaudon : *« grâce à la création des Comités de développement territoriaux de l'Agence Economique Régionale, la Région Auvergne Rhône Alpes initie une réelle réflexion sur les enjeux territoriaux de l'activité économique de la Région Auvergne Rhône Alpes. Les CDT sont désormais des laboratoires d'expérience et d'initiative économique et professionnelle. Pour le département de l'Ain, l'agence économique deviendra l'interlocuteur clé des partenaires économiques pour initier de nouveaux projets et dispositifs permettant un dynamisme économique primordial pour le département. Grace à sa flexibilité et sa réactivité, l'Agence Economique deviendra le bras armé des entreprises pour coordonner leurs projets et leurs ambitions. »*

Damien Abad : *« Par la création de l'antenne départementale de l'agence économique, les territoires de l'Ain prouvent une nouvelle fois leur dynamisme et leur soutien aux acteurs économiques. L'agence économique, désormais partenaire privilégié du monde économique, saura accompagner le développement de nos entreprises et de nos emplois dans l'Ain.*

Alors Président du Département de l'Ain, j'ai pris soin de préserver la pluralité de nos compétences et notamment la compétence économique. L'agence économique de l'Ain poursuivra les missions de l'ex Mission Economique de l'Ain, en s'appuyant sur son expertise et sa connaissance du tissu économique local.

Composée de chefs d'entreprises, des Présidents des Chambres consulaires, de partenaires économiques et d'élus, l'antenne départementale sera la plateforme indispensable pour mobiliser des aides publiques en matière d'innovation, de formation ou de création d'entreprises. L'Ain, 1^{er} département industriel, 2^{ème} balance commerciale de France et 3^{ème} département exportateur de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, continuera à jouer pleinement son rôle d'aménageur, de bâtisseur, de facilitateur car il est vital que l'accueil des créateurs de richesse soit facilité et que l'innovation soit encouragée »

A propos :

L'Agence Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises est née de la volonté du Conseil Régional de rassembler les services économiques de son territoire pour soutenir les entreprises. Présente à travers des antennes locales, en lien avec les EPCI et les Départements, l'Agence oriente et accompagne les entreprises à tous les stades de leur développement : investissement, formation et emploi, innovation, export, accès aux financements et projets européens...

Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises a également pour mission de promouvoir la région à l'international et de valoriser ses multiples atouts pour attirer de nouvelles entreprises sur notre territoire.

Contact presse :

Alexandra Felli

Afelli@auvergnerhonealpes-entreprises.fr

04 82 25 04 70 / 06 42 74 60 48